

Réduction des déchets

Jetons moins, consommons mieux



Propreté et gestion des déchets sur Coutances mer et bocage...



Les agents de la propreté urbaine

À Coutances, 7 agents assurent la propreté et le désherbage de la ville. Leurs missions :



- Nettoyer les voiries publiques, les cours d'écoles et crèches, les marchés
- Nettoyer les espaces de tri (points d'apport volontaire)
- Nettoyer les graffitis sur l'espace public
- Collecter les 135 poubelles de voirie
- Entretien des toilettes publiques
- Réparer et remplacer le mobilier urbain
- Désherber les trottoirs et caniveaux



Les agents de collecte des déchets de la communauté de communes



La communauté de communes Coutances mer et bocage a pour compétences la gestion et le traitement des déchets. Elle :



- Collecte, achemine et traite les déchets. La collecte est assurée pour une partie du territoire par 8 agents de la collectivité et pour le reste par une entreprise privée.
- Fournit les sacs-poubelle aux habitants
- Met en œuvre la collecte et le tri des déchets recyclables
- Assure la gestion des déchèteries du territoire.



Le saviez-vous ?!

18 tonnes !

C'est la quantité de déchets que les agents de collecte ramassent à Coutances **en une tournée**.

En dehors de la collecte, en nettoyant la ville, les agents de la propreté urbaine collectent **5 tonnes d'ordures par semaine**.

Réduction des déchets

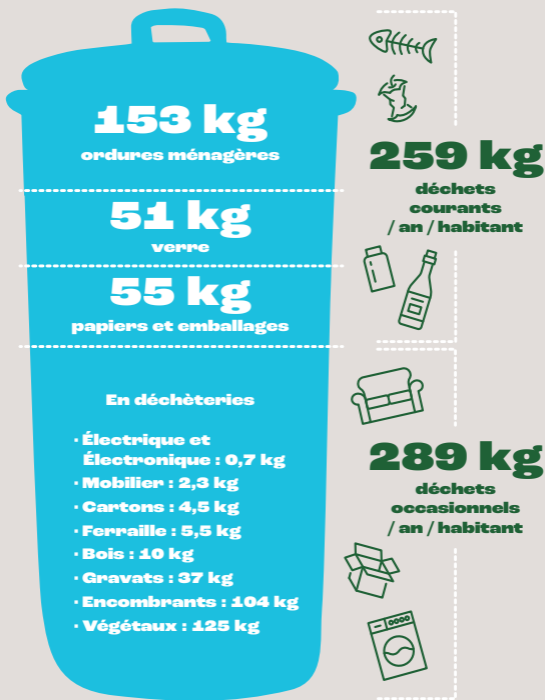
Jetons moins, consommons mieux



Que contiennent nos poubelles ?

En 2022, un habitant de Coutances mer et bocage produit en moyenne 259 kg de déchets.

Et ceci sans compter les déchets occasionnels amenés en déchèteries ou repris par les vendeurs d'appareils neufs.



Le saviez-vous ?!

- Toutes les 3 minutes, l'humanité produit l'équivalent du poids de la Tour Eiffel en déchets. En effet, lorsqu'ils arrivent en fin de vie, les objets représentent bien plus de déchets que vous ne pensez : il y a le produit qui devient un déchet mais il y a aussi tous les déchets qui ont été nécessaires à sa fabrication.
- Chaque français jette en moyenne en un an 29 kg de produits alimentaires (restes, fruits et légumes abîmés...) dont 7 kg encore emballés.

Réduction des déchets

Jetons moins, consommons mieux



**Où vont nos déchets ?
Suivez le parcours de
nos ordures ménagères !**



1. Nos déchets ne disparaissent pas d'un coup de baguette magique une fois la poubelle sortie. Après la collecte, le camion est vidé sur un quai de transfert.

2. Des camions de plus grande capacité transportent ensuite les ordures vers les centres d'enfouissement.

3. Un centre d'enfouissement est un trou géant organisé en casiers. Là, **les déchets vont mettre des centaines ou des milliers d'années pour se dégrader** naturellement tout en produisant du méthane qui est un puissant gaz à effet de serre.

Le savez-vous ?!

- D'ici 2030, les casiers des centres d'enfouissement seront arrivés à saturation.
- D'ici 2025, les coûts du traitement de nos déchets vont fortement augmenter :
 - Coûts de transport indexés sur le prix du carburant
 - Coûts d'enfouissement en hausse
 - Taxe générale sur les activités polluantes en forte hausse (2019 = 17 €/tonne < 2023 = 51 €/tonne < 2025 : 65 €/tonne)

Réduction des déchets

Jetons moins, consommons mieux



Alors, que peut-on faire ?

Réduire ses déchets, c'est

possible ! On adopte les 5 «R» !

1. ON REFUSE ! Tout ce dont on n'a pas besoin afin d'éviter les déchets inutiles



- **Pendant les courses** : on emporte des sacs réutilisables, on évite le sur-emballage, on apporte ses propres contenants pour acheter des produits en vrac.

- **Dans la cuisine** : on achète la juste quantité d'aliments, on cuisine les restes, on composte, on évite les bouteilles en plastique en buvant l'eau du robinet.

2. ON RÉUTILISE, ON RÉPARE...



- **On prend soin** de nos biens pour les maintenir longtemps en bon état.

- **On répare** en passant par des associations comme les Repair cafés ou chez un artisan réparateur.

3. ON PARTAGE !



- **Emprunter, louer, partager ou acheter à plusieurs** : un livre, un DVD - Coutances mer et bocage compte 10 médiathèques-bibliothèques sur son territoire - du matériel de bricolage, de jardinage, de puériculture, un vélo, une voiture... permet de faire des économies et d'éviter des déchets.

4. ON OFFRE UNE SECONDE VIE !

Avant de jeter un objet, 3 questions : Est-il réutilisable ? Est-il réparable ? Est-il utile à quelqu'un d'autre ?



- **On remet en circulation des objets qui peuvent encore servir** en privilégiant le don aux recycleries et associations d'économie solidaire. Ils pourront ainsi être valorisés et revendus à moindre prix.

- **Les vide-greniers, les dépôts-ventes** ou certains sites internet permettent non seulement de vendre ce dont on veut se débarrasser, mais aussi d'acheter des objets à petit prix.

- **On transforme nos objets** : palettes de bois en mobilier de jardin, ustensiles de cuisine en luminaires, etc.

5. ON TRIE ET ON RECYCLE...

Le saviery-vous ?!

Depuis le 1^{er} janvier 2021, on peut trouver sur certains produits (smartphones, ordinateurs portables, téléviseurs, tondeuses à gazon, lave-linges, lave-vaisselles, aspirateurs) un **indice de réparabilité**. C'est une note sur 10 qui informe les consommateurs du degré de réparabilité des produits qu'ils achètent. Plus l'indice est élevé, plus c'est facile à réparer !

Réduction des déchets

Jetons moins, consommons mieux



On trie et on recycle !

Suivez le parcours de nos déchets triés.

Nos déchets triés contiennent une grande quantité de matériaux qui peuvent se substituer aux matières premières. Grâce à nos gestes de tri, ce sont des millions de tonnes d'emballages qui ne sont pas incinérés ou mis en décharge à l'enfouissement...



Pratique !

- **Des points d'apport volontaire sont installés sur le territoire** pour le dépôt de papiers et emballages, plastiques et métalliques, de verre ou encore de vêtements.
- **Les déchèteries** accueillent les déchets encombrants ou dangereux.
- **Des magasins** proposent de récupérer les piles, les ampoules ou les cartouches d'imprimantes usagées.
- **Certaines enseignes** reprennent vos meubles, l'électroménager, les pneus usés ou encore le matériel de sport.

Le saviez-vous ?!

Les erreurs de tri perturbent fortement le process des centres de tri, avec un coût supplémentaire et un impact augmenté sur l'environnement. Afin de mieux comprendre l'importance du tri des déchets et le recyclage, des visites dans les centres de tri sont parfois proposées au grand public ou aux entreprises.

Réduction des déchets

Jetons moins, consommons mieux



Le recyclage des matériaux triés et recyclés.

Ils permettent de produire des biens en limitant la consommation de matières premières, d'eau et d'énergie par rapport au même objet issu de ressources vierges.



bois



Déferailage et broyage



Mise en copeaux



Panneaux de particules, bois énergie...



plastique



Mise en balles



Lavage et broyage



Vêtements, films...



verre



Broyage et transformation en calcin



Fonte et soufflerie



Nouvelles bouteilles



carton



Pulpage et épuration



Pressoir de la pâte à papier



Nouveaux emballages



métal



Purification et fusion



Transformation en lingot ou en feuille



carrosserie, canettes, radiateur...

En 2021, 72 % des emballages ménagers ont été recyclés en France. C'est bien, mais le plastique reste la matière la plus difficile à recycler et la plus dangereuse pour l'environnement.

Pour réduire les emballages plastiques :



- On réduit nos déchets
- On sort du tout jetable



- On achète durable
- On achète en vrac

Le saviez-vous ?!

La moitié des emballages plastiques ne sont pas recyclables. Dans la nature, un emballage plastique ne disparaît jamais complètement. Il se fragmente en micro-plastiques qui s'infiltrent dans la terre et contaminent le cycle de l'eau.

Réduction des déchets

Jetons moins, consommons mieux



Déchets alimentaires, tous au compost !

Fruits et légumes très mûrs, épluchures, marc de café, sachets de thé... les déchets alimentaires représentent plus du tiers de nos ordures ménagères alors qu'ils peuvent être réutilisés sous forme de compost pour nourrir le sol.

> POUR RÉDUIRE NOS DÉCHETS ORGANIQUES :



- On évite le gaspillage alimentaire en prévoyant les bonnes portions et en adaptant ses courses à son foyer
- On cuisine les restes et les épluchures (bio, c'est mieux)



- On composte pour faire de l'engrais
- On adopte des poules



Et au jardin...

on composte aussi !

Sur notre territoire, les résidus de jardin représentent presque la moitié des déchets apportés en déchèterie. Et pourtant ces végétaux ne sont pas des déchets. Ce sont des ressources essentielles à la terre.

> POUR RÉDUIRE NOS RÉSIDUS DE JARDIN :



- On adopte le « mulching » en laissant la tonte au sol qui va se décomposer naturellement et le nourrir en profondeur.



- On broie les tailles des arbres. Ce broyat pourra être utilisé en paillis ou alimenter le compost.
- On utilise les restes de tonte et les feuilles en paillage. Disposé sur le sol, il limitera les effets du froid et de la chaleur sur les plantes.



- On composte
- On adopte des moutons pour remplacer la tondeuse
- On laisse pousser l'herbe dans certaines zones pour préserver la biodiversité.

Le saviez-vous ?!

- En 2023, 700 composteurs ont été distribués sur le territoire de Coutances mer et bocage. En 2024, les collectivités seront tenues de proposer aux particuliers une solution de tri à la source des biodéchets.
- Les fruits et légumes sont composés à plus de 80% d'eau. En les jetant, c'est comme si l'on jetait directement de l'eau.